

Constitution, responsabilités et fonctionnement de la « Société Jeanne-d’Arc » de Lignièrès-la-Doucèlle

Par Christian FERAULT

Avant que d’aborder la cible de cet article telle qu’indiquée par son titre, il est nécessaire d’envisager deux préalables :

- les activités sous la bannière « Jeanne-d’Arc » avant 1920,
- les raisons de la création de la « Société » et les buts de la « Jeunesse agricole catholique » (JAC).

« Jeanne-d’Arc » avant 1920 à Lignièrès-la-Doucèlle

Trois sources documentaires nous permettent d’apporter nombre d’éléments de réponse : l’Almanach paroissial pour 1910, des Bulletins paroissiaux de 1912 et 1913 et certaines chroniques paroissiales de l’entre-deux-guerres [examinées plus loin]. Ces trois origines sont certes orientées, mais rien n’a pu être trouvé en opposition ou en réserves.

L’**Almanach de 1910** est le premier du genre. Dans ses pages du début, il présente le village et les structures mises en place, notamment celles remontant à l’année précédente, 1909 donc, en réaction évidente à la Séparation de l’Eglise et de l’Etat et à ses conséquences de divers ordres.

On y trouve entre autres l’**Association de la Jeunesse catholique** dont la création est ainsi présentée : « *Le dimanche 28 mars 1909, après avoir pris part pendant trois semaines aux exercices de la Mission (du 21 février au 14 mars), une quarantaine de jeunes gens ou enfants se groupaient aux vêpres dans le chœur de l’église et chantaient avec entrain : "Ils ne l’auront jamais l’âme des enfants de France". C’était la première réunion solennelle de la Jeunesse catholique. A l’issue des vêpres, **le groupe choisit Jeanne-d’Arc pour patronne** ».*

On nous indique alors un Bureau ainsi constitué :

- président : François MORIN,
- vice-président : Jean BARBÉ,
- secrétaire : Albert RINGUENET,
- conseillers : Victor BESNIARD et Victor VANNIER.

auxquels s’ajoutent trente membres.

Un **Bulletin paroissial est créé en 1912**. Il a une parution hebdomadaire (!) et est édité par Mathurin CHAPELAIN, vicaire [qui mourra pour la France en 1918]. A quatre reprises, l’activité de « Jeanne-d’Arc » y est mentionnée :

- n° 19 du 19 mai 1912 :

« Fête de Sainte Jeanne-d’Arc. Samedi soir, retraite aux flambeaux par la musique de Lignièrès. Dimanche à la grand-messe, messe en musique. Aux vêpres : bénédiction de la statue exposée dans le chœur de l’église. Panégyrique de Jeanne-d’Arc par l’abbé CHESNOT, curé d’Orgères, procession et au retour salut solennel.

Le soir, à 8 heures, concert public sur la place de l’église par la musique de Lignièrès ».

- n° 31 du 11 août 1912 :

« Certains prétendent dans la paroisse que le Comité des fêtes de Lignéres aurait fait une proposition à la fanfare Jeanne-d'Arc, en demandant le concours de cette musique pour la fête patronale du 15-août.

Les sociétaires de la musique protestent et déclarent qu'aucune proposition n'a été faite et que ces bruits sont absolument faux et dénués de bon sens. ».

[Cet extrait illustre bien la tension des rapports en place].

- n° 64 du 23 mars 1913 :

« Dimanche de Pâques après les vêpres, concert public sur la place de l'église par la fanfare Jeanne-d'Arc. ».

- n° 74 du 8 juin 1913 :

« Annonce de la Fête de Jeanne-d'Arc le 22 juin.

Le matin, messe en musique à 9h30. Après la messe, bénédiction et inauguration de la salle Jeanne-d'Arc [c'est nous qui soulignons].

A 12h1/2, réception des sociétés de gymnastique de Rânes et de Carrouges, vêpres à 2h1/2, cortège fleuri, bicyclettes fleuries, chars des bébés, [char] de la France de Jeanne-d'Arc. Exercice[s] par les sociétés, mouvements d'ensemble. Défilé des gymnastes à 4h1/2, tirage de la tombola à l'école libre et ballet exécuté par les enfants. A 8h1/2, défilé, concert et chœurs, poses plastiques des gymnastes, pyramides lumineuses, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. ».

Cette fête grandiose peut-être illustrée par des clichés suivants qui montrent à la fois le caractère religieux de l'événement et aussi, par un thème, les craintes plus ou moins diffuses de la population dans ces années d'immédiat avant-guerre.



Le prêtre n'a pu être identifié :
s'agit-il du vicaire CHAPELAIN, du curé
EUZENNE (ou du vicaire PERVIS) ?

Noter en fond la prison.



LA MAYENNE
LIGNIÈRES-la-DOUCELLE
Fête de Jeanne d'Arc (22 Juin 1913)
Le Char de la France

Photo Davoust, à Pré-en-Pail - Edition Martineau



LA MAYENNE
LIGNIÈRES-la-DOUCELLE
Fête de Jeanne d'Arc (22 Juin 1913)

Photo Davoust, à Pré-en-Pail - Edition Martineau

Le contexte et les mouvements catholiques nationaux

Il faut replacer ce qui précède et ce qui va suivre dans la situation des années de la Première Guerre puis de l'entre-deux-guerres : la révolution industrielle qui se poursuit vide les campagnes où la vie agricole demeure très dure pour les paysans et les jeunes.

L'Union catholique de la France agricole, fondée en 1917, a pour objectifs d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans, avec comme outils l'enseignement agricole par correspondance et la création de sociétés sportives et / ou culturelles.

En 1929 est créée la Jeunesse agricole catholique (JAC) par des jeunes et des prêtres avec le soutien de la précédente, dont les actions, les fonctions et la marque auront un retentissement considérable dans le monde agricole et rural.

Dans cette situation, il n'y avait pas mixité d'où la constitution d'une branche féminine en 1933 : la JACF.

La JAC suscite une meilleure organisation du monde agricole (coopératives, mutuelles, syndicats...) et la plupart des responsables agricoles français et bon nombre d'élus ruraux proviennent alors, et pour longtemps de la JAC et de la JACF.

Avec les années 1960, des problèmes de nature différente surviennent (surproduction, concentration, exode rural...) et en 1965, il y a fusion dans le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC). C'est la fin d'une époque...

Il nous a semblé nécessaire de rappeler ces éléments avant que de traiter du cœur du sujet. Ce qui s'est passé à Lignièrès n'est pas un cas unique, loin de là, car c'était le lot commun des villages français au moins de ceux assez isolés et ayant une forte « tradition catholique ». Le clergé présent s'employa à favoriser la mise en place de structures *ad hoc* et à assurer en leur sein son rôle capital d'animation voire de surveillance. C'est ce qui passa ici.

La constitution de la « J.-A. » à Lignièrès-la-Doucelle

Une assemblée dans ce but a lieu le 22 octobre 1920. En effet, à l'initiative de l'abbé PERVIS, vicaire à Lignièrès, un « groupe de jeunes gens » décide de la création d'une société sportive nommée « Jeanne-d'Arc » ayant pour objet de « *procurer aux jeunes gens des distractions saines et variées, et les préparer à devenir des hommes vigoureux par la pratique de l'éducation physique, des sports, de la gymnastique et du tir* ».

On notera dans cette première époque qui suit immédiatement la Grande Guerre et ses malheurs de bien des sortes, les termes « jeunes gens », « distractions saines » et « hommes vigoureux »... qu'on pourra relier au contexte.

Neuf jours plus tard un premier Bureau est constitué, comprenant :

- directeur : abbé Albert PERVIS
- président : Henri RADIGUE
- vice-président : Henri RICHER
- trésorier : Marcel FOURNIER
- secrétaire : Marcel GAUTHIER [qui deviendra maire après la Seconde Guerre et le sera de 1945 à 1963].

Les signatures nécessaires sont légalisées le même jour par Louis MAURY (maire de 1912 à 1921).

Cette société dispose donc d'un « directeur », le vicaire de l'époque.

Cette constitution a paru au Journal officiel du 14 novembre 1920 à la page 18 327.

Ses statuts seront modifiés afin d'obtenir l'agrément du gouvernement le 1^{er} juillet 1937 en incluant dans les buts : « *préparer les jeunes aux examens de la formation pré-militaire* » et ce dans un contexte évident : l'accroissement des craintes d'une nouvelle guerre face à l'Allemagne et l'inquiétante situation politique française avec la récente arrivée au pouvoir du Front populaire, les Ligues actives et les violences associées.

Le Bureau est modifié le même jour :

- directeur : abbé Louis BEUCHER [curé de 1932 à 1955]
- président : Marcel GAUTHIER
- vice-président : Lucien RICHER
- secrétaire et trésorier : André GESBERT

Une question : pendant dix-sept ans, le Bureau serait resté le même alors que l'abbé PERVIS a quitté Lignières en 1923. Seraient-ce un ou plusieurs nouveaux vicaires qui serai(en)t devenu(s) directeur(s) de la « J.-A. » ?

A cette période, les « Chroniques paroissiales » nous rapportent quelques faits montrant que l'arrivée du nouveau curé tente de créer une dynamique renouvelée de la Société, laquelle s'était peut-être mise un peu en sommeil durant les dernières années :

- 4 novembre 1932 : des jeunes gens sont réunis pour relancer le patronage Jeanne-d'Arc « *qui ne marche plus du tout* ».
- 15 janvier 1933 : salle Jeanne-d'Arc, séance pour les jeunes gens. Au programme : « *Les Berlurons ont une auto* », « *La meilleure part* » ainsi que des intermèdes variés.
- 19 février 1933, nouvelle séance à la salle avec « *Qui est-ce et Rosalie* ».

Il est à noter que les tambours et clairons de la J.-A. sont fidèles aux répétitions (« *On s'en rendra bientôt compte* »). Une conférence est donnée le soir.

- 2 avril 1933 : jour de Pâques : pour la première fois, les jeunes de la J.-A. paraissent dans leur bel uniforme. Ils jouent (tambours, clairons et trompettes) de très beaux morceaux sous la conduite de Marcel GAUTHIER.
- 14 mai 1933 : fête de Sainte Jeanne-d'Arc : premier défilé de la Société avec ses nouveaux costumes, beaux morceaux avec trompettes à la grand-messe, le soir retraite aux flambeaux très suivie.
- 11 février 1934 : les jeunes gens du patronage jouent avec beaucoup de succès « *Rouget le braconnier* ».
- 22 juillet 1934 : La J.-A. a pris part au défilé des sociétés de gymnastique de La Ferté-Macé.
- 4 mai 1935 : confirmation par Mgr. GRELIER. Pour la première fois, les jeunes de la J.-A. font escorte en uniforme.
- 24 juin 1935 : promenade de la J.-A. au Mont-Saint-Michel et à Saint-Malo, en passant par Pontmain à l'aller et Cancale au retour. « *Tous sont enchantés* ».
- du 19 au 26 janvier 1936 : séances données par les jeunes gens du patronage J.-A. « *Plein succès* ».

On remarque par cette actualité de 1932 à 1936 – et une nouvelle dynamique – que les animations jeunes gens / jeunes filles sont toujours séparées (les Chroniques évoquent fréquemment ce qui se passe pour les filles à l'Ecole Notre-Dame de Lourdes) et que le terme « patronage » est repris à la place de « Société ».

La Société est mise en arrêt entre 1939 et 1944, avec la guerre et la volonté de l'Occupant.

Il y a reprise des activités en octobre 1945, avec un nouveau Bureau :

- Présidents d'honneur : Louis BEUCHER, curé et Marcel GAUTHIER, maire.
- Président : Victor BARBE
- Vice-président : Henri DUHÉRON
- Directeur : abbé FOUQUÉ
- Secrétaire : Henri BARBE
- Trésorier : Jean THOMAS
- Membres : Maurice BROSSÉLIN, André GESBERT et M.M. FILLION, LEMASSON et PINSON.

Un agrément (n° 17434) est obtenu auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les statuts sont modifiés le 7 mars 1949 : les buts de la Société sont élargis à la musique (fanfare), le cinéma [on se souvient des séances à la salle], le théâtre et le football. La Société devient une Association.

Au cours de l'Assemblée générale du 15 octobre 1955, l'abbé Gabriel HOUILLIÈRE (curé de 1955 à 1959) est nommé directeur et chef de musique [il y sera particulièrement efficace].

Le 11 octobre 1956, un autre président d'honneur est nommé : Maurice FOUBERT, maire d'Orgères-la-Roche ainsi que deux nouveaux membres au Bureau : Marcel LANGRIS, chargé du cinéma, et Paul ERNOUX.

Cette activité « cinéma » cessera avec une dernière séance le 8 septembre 1968 à la salle appelée « Saint-Louis » [Pourquoi ce changement de nom ? un renseignement serait bienvenu]. Elle aura duré une douzaine d'années, fait beaucoup d'heureux... et ne soutiendra pas la concurrence de la télévision qui se répand très vite.

Le 24 novembre 1957, l'assemblée générale – qui se tient désormais au temps de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens – installe au Bureau Albert BRETON en remplacement de M. PINSON.

L'abbé HOUILLIÈRE est, lors de l'AG du 15 novembre 1960, remplacé par l'abbé Georges COSSON (curé de 1959 à 1963). Ce Bureau est reconduit un an plus tard.

Le 23 avril 1967, la section « football » redémarre à nouveau.

Pour la suite, on se reportera au site lignieres-orgeres.fr qui indique, par ses pages consacrées, les nombreux et dévoués responsables ainsi que les activités qui ont suivi.

En juin 1996, les statuts sont modifiés en AG du 22 juin : la « Jeanne-d'Arc de Lignières » devient « Jeunesse - Association de Lignières-Orgères » avec création d'une section « Activités Jeunes ». En 1999, ce sera une section « Gymnastique »...

Notons, grâce à la sagacité d'un membre, l'excellente correspondance des lettres J et A.

La « Société Jeanne-d'Arc » aura donc exercé ses activités trois-quarts de siècle, au bénéfice des jeunes et de la population tout entière, en jouant un rôle capital dans l'animation de la commune.

Un beau parcours avec des hauts et des bas comme toute structure de ce type... mais beaucoup de hauts grâce au dévouement et à la ténacité de ses responsables, ainsi qu'à l'activité des bénéficiaires et participants... et ils furent nombreux !

Remerciements à Raymond LELIÈVRE.

(Décembre 2019)

Sources :

- Carnets et notes de l'auteur 1968-2019, 52 vol.
- HUTIN J., 1956 et suiv. Chroniques paroissiales de Lignières-la-Doucelle [reconstituées par Marcel LANGRIS en 1979. Collection de l'auteur].
- LELIÈVRE R., 2019. Communication personnelle.

* *

*